

EDITORIAL
Le Bipea franchit le cap des 1 000 adhérents

Formation des présidents de commissions spécialisées.

Début Mars 2008, le Bipea enregistrait son 1000^{ème} adhérent. Société spécialiste de la biscuiterie, elle vient renforcer le panel des laboratoires participants aux circuits farines du Bipea. Circuits historiques et fondateurs de l'association.

Son origine néerlandaise souligne le caractère international du Bipea qui compte aujourd'hui plus 37 % de laboratoires et d'organismes étrangers parmi ses membres actifs.

Les Présidents de commissions spécialisées jouent un rôle fondamental dans l'organisation et la gestion des circuits d'essai d'aptitude au sein du Bipea. Aussi, nous avons décidé de consacrer une journée de formation aux nouveaux Présidents afin de leur donner les moyens de remplir leurs missions dès leur élection.

Quelques rappels sur le rôle des présidents

Les Présidents apportent leur expérience et leur compétence technique pour faire évoluer les circuits au travers de l'animation des commissions annuelles, de leur recommandations et de leur participation aux groupes techniques.

Ils interviennent dans le déroulement des essais d'aptitude au travers de l'approbation des **Rapports de Comparaisons Inter Laboratoires** :

- Approbation des valeurs de référence estimées
- Approbation sur les valeurs de tolérance retenues

Au travers de leur commentaire, ils évoquent les éventuelles difficultés rencontrées par les participants :

- Effet matrice
- Impact de la méthode, etc.

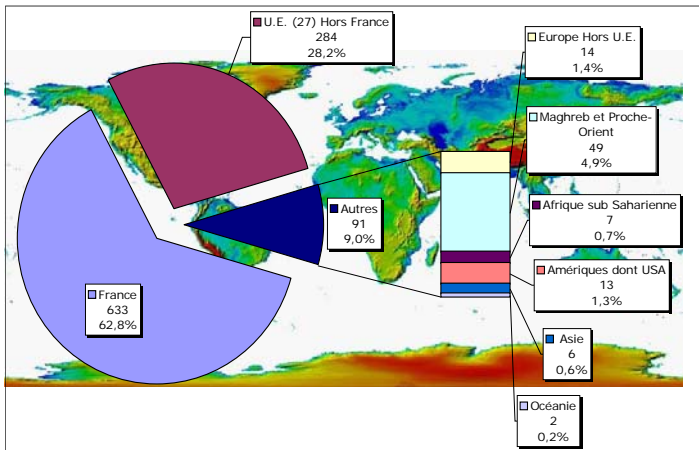
Ils apportent un avis sur la validité de l'essai pour l'évaluation de la performance des laboratoires.

Une formation aux exigences de la fonction.

Comme nous l'avons déjà signalé, l'objectif de cette formation pratique est de donner aux présidents les moyens de remplir leur mission :

- Approbation des essais
 - Préparation des réunions de commissions et de groupes techniques
 - Interprétation des bilans de campagne
 - Validation des compte-rendu de commission
 - Accompagnement du Bipea dans sa démarche d'accréditation
- Elle prendra la forme d'une invitation personnalisée au Bipea, soit une journée au cours de laquelle les sujets suivants seront abordés :

- Rôle du président
- Présentation de l'organigramme et des responsabilités du personnel du Bipea
- Présentation du référentiel COFRAC (LAB CIL REF02)
- Présentation des métiers du Bipea dont :
 - Organisation des circuits
 - Fabrication des échantillons
 - Méthodologie des contrôles d'homogénéité et de stabilité.
 - Traitement statistique des données et validation des RCIL
 - Autres activités du Bipea



Répartition géographique des adhérents du Bipea à Mars 2008

Cette ouverture à l'international est également confirmée par l'origine géographique des 20 derniers adhérents inscrits à ce jour :

Répartition géographique des 20 derniers adhérents du Bipea à fin Mars 2008	
BELGIQUE	1
ESPAGNE	3
FRANCE	5
GRÈCE	1
ITALIE	3
PAKISTAN	2
PAYS BAS	1
ROUMANIE	1
ROYAUME-UNI	1
SERBIE	1
SLOVÉNIE	1

Une présence mondiale qui est l'une des forces et des spécificités du Bipea. Votre association est en effet l'un des seuls organisateurs à offrir à ses adhérents des **Comparaisons Inter Laboratoires** où se confrontent les expériences de laboratoires d'horizons différents mais aussi d'origines économiques car issus du monde industriel ou organismes officiels.

Sommaire

Éditorial	Page 1
Formation des présidents	Page 1
Détermination du taux de protéines - Méthode de Kjeldahl / Méthode Dumas : Quelles performances ?	Page 2
Espace Adhérents du Bipea : modifications et évolutions	Page 3
Présentation des différents services du Bipea (2)	Page 4

Détermination du taux de protéines Méthode de Kjeldahl – Méthode Dumas : Quelles performances ?

Deux méthodes pour la détermination de la teneur en azote et le calcul de la protéine brute dans les céréales, les produits céréaliers et les protéagineux. L'une normalisée, la méthode Kjeldahl NF EN ISO 20483, l'autre en cours de normalisation, la méthode Dumas PR EN ISO 16634.

Toutes deux ont été validées par un essai inter laboratoires conformément à la norme NF ISO 5725 « Exactitude (justesse & fidélité) des résultats et des méthodes de mesure ».

Toutes deux sont appliquées dans les commissions spécialisées des campagnes d'essais inter comparaison du Bipea.

La validation consiste à évaluer les performances de la méthode pour le domaine d'application défini (matrices et gamme de valeurs). L'évaluation des performances (répétabilité, reproductibilité) s'établit par la mesure de la variabilité des résultats obtenus dans différents laboratoires.

Il est donc possible aujourd'hui de comparer les performances des 2 méthodes.

Il est bien évident que la validité des critères de fidélité dépend de l'organisation de l'essai inter laboratoires mis en place. Le tableau ci-après donne les éléments de base indispensables à la comparaison.

L'estimation de la fidélité se fait à l'aide d'analyses de variance appliquées aux résultats des essais.

Du traitement statistique, il est possible d'estimer des indicateurs de comparaison comme les coefficients de variation de répétabilité et de reproductibilité.

Il est également possible d'estimer l'incertitude (écart-type de reproductibilité) associée au résultat de protéines. Les tableaux ci-après présentent les estimations issues des essais inter laboratoires pour chacune des méthodes.

Méthode Dumas

CVr	0,4 %
CVR	2,6 %
Ue (±)	3 % (3,2 %)

Méthode Kjeldahl

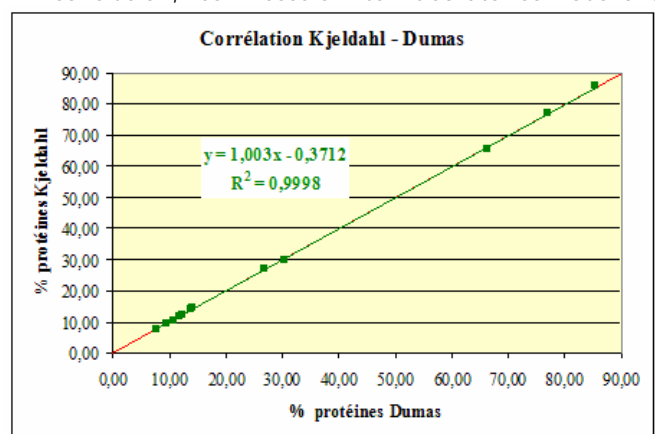
CVr	0,6 %
CVR	1,4 %
Ue (±)	3 % (2,8 %)

L'aspect équivalence de justesse a pu être regardé à partir de l'analyse de 2 matériaux de référence (acétanilide et tryptophane) commun aux 2 méthodes. Dans les 2 cas le taux de recouvrement était > à 99 %.

Par ailleurs, 4 laboratoires (2 français, 1 italien, 1 allemand) ont accepté d'effectuer la méthode Kjeldahl lors du ring test Dumas (cf. graphique ci-dessous).

En conclusion, les 2 essais inter laboratoires nous ont

Méthode Dumas : PR EN ISO 16634	Méthode Kjeldahl : NF EN ISO 20483
<p>17 laboratoires ont participé en 2007 à l'essai inter laboratoires, 6 français, 5 allemands, 2 italiens, 2 anglais, 1 belge, 1 hongrois</p> <p>12 échantillons à l'état de grain et de poudre ont été analysés pour couvrir une gamme de teneurs en protéines de 5 à 87 % : Blé tendre, blé dur, orge, seigle, maïs, pois, féverole, Farine de blé tendre, semoule de blé dur, gluten de blé, gluten de maïs et protéines de pois.</p> <p>Divers Matériaux de Référence nécessaires à l'étalonnage servent d'indicateurs de la justesse de la méthode.</p>	<p>10 labos français ont contribué en 1999 à valider la norme française NF V03-750, aujourd'hui remplacée par la norme NF EN ISO 20483.</p> <p>14 échantillons à l'état de grain et de poudre Blé tendre, blé dur, orge, maïs, 2 pois, féverole 3 Farines de blé tendre, 2 glutens de blé, 2 glutens de maïs ont été sélectionnés pour une gamme de 7 à 80 % de teneur en protéines.</p> <p>2 Matériaux de Référence, acétanilide et tryptophane ont permis d'évaluer la justesse de la méthode</p>



montré que les 2 méthodes présentaient des performances comparables, toutefois il faut garder présent à l'esprit que celles-ci ont été acquises ponctuellement et qu'il sera raisonnable de les suivre dans le temps, lors des essais d'aptitude du Bipea par exemple.

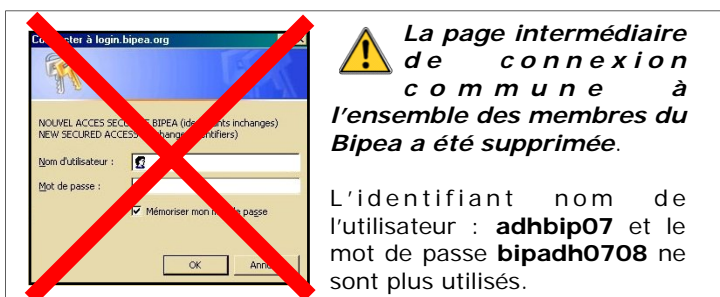
Madame Jacqueline LE BRUN
Présidente du circuit 01 - Blé tendre

Espace Adhérents du Bipea : modifications et évolutions

Modifications récentes.

Espace Adhérent : un accès plus simple.

Comme vous avez dû le remarquer, l'accès à l'**Espace Adhérent** du Bipea a été simplifié après le changement de notre Firewall (*pare-feu*) à la mi Février.



La page intermédiaire de connexion commune à l'ensemble des membres du Bipea a été supprimée.

L'identifiant nom de l'utilisateur : **adhbip07** et le mot de passe **bipadh0708** ne sont plus utilisés.

Désormais, vous arrivez directement sur la page de gestion des services qui permet l'accès aux formulaires.



Là, vous devez utiliser votre code laboratoire (code adhérent) et les mots de passe **SAISIEXXXX** ou **ENVOIXXXX** qui permettent d'ouvrir les formulaires pour les remplir ou pour les transmettre après validation.

Espace Adhérent : un accès plus sécurisé.

Dans le monde particulièrement ouvert d'Internet, une procédure a été conçue pour permettre la transmission des données de manière sécurisée sous forme cryptée.

Cette procédure de transfert se visualisera à terme par deux éléments :

- Une adresse du type **https://www.** au lieu de **http://www.**
- La présence d'un petit cadenas en bas et à droite de la page de l'explorateur internet.

Elle se traduit par la mise en place sur l'ordinateur de l'internaute d'un **certificat SSL**, d'une clé de cryptage des données.

Cet accès sécurisé est impérativement utilisé lors d'échange d'informations confidentielles. Par exemple, au moment du paiement par carte bleue lors d'achat on line ou lors des échanges avec notre administration fiscale. Nous sommes actuellement en réflexion pour permettre un paiement en ligne de certaines prestations du Bipea.

Pour renforcer la confidentialité et la sécurité des données circulant sur le réseau internet entre le Bipea et ses adhérents, nous avons décidé d'utiliser cette transmission sécurisée à partir de la mi Mars 2008.

Cette modification sera transparente pour la très grande majorité des adhérents du Bipea. Pour un petit nombre d'entre vous, elle se traduira par une boîte de dialogue où l'on vous demandera d'accepter le certificat.

Evolutions futures.

Le Bipea, dans sa volonté constante d'améliorer un service que nous vous offrons, a décidé de renforcer prochainement l'**Espace Adhérent** en vous proposant un accès en ligne au :

- Téléchargement des **Rapports de Comparaisons Inter Laboratoires (RCIL)**
- Téléchargement des rapports de commissions spécialisées et des rapports annuels
- Historique individuel des résultats.
- Commandes des **Matériaux de Références Externes.**
- Mise à disposition de documents, brochures, conseils techniques.
- Mise en ligne des résultats brutes
- Etc..

Comme pour les formulaires, les utilisateurs n'auront, bien évidemment, accès qu'aux documents en rapport avec les circuits d'aptitudes auxquelles ils participent.

Ces accès se feront au travers de l'Application de gestion des services actuelles et seront mis en place progressivement au cours de la campagne 2008-2009.

Gérard ROINE
Responsable Informatique et Communication





Présentation des différents services du Bipea (2)

Le service qualité :

Devant le besoin de confiance et de garanties émises par ses laboratoires adhérents à l'égard des comparaisons interlaboratoires utilisées pour évaluer leurs capacités à réaliser des essais avec compétence, le Bipea a certifié son système de management de la qualité dès juin 2001. Puis, pour assurer que celles-ci sont correctement mises en place en accord avec des exigences techniques reconnues sur le plan international, il a entrepris une démarche d'accréditation progressive de son activité. A ce jour, douze comparaisons interlaboratoires sont accréditées par le COFRAC selon le référentiel **Lab Cil Ref 02**.

Le Bipea a défini deux objectifs prioritaires pour les années à venir :

↳ **L'extension de la portée de son accréditation :**

Devant le besoin croissant de reconnaissance de la compétence de nos adhérents, vis-à-vis des organismes prescripteurs (ministères, organisations professionnelles, ...) ou des organismes de certification ou d'accréditation, le Bipea a décidé d'étendre sa portée d'accréditation pour couvrir à terme toute son activité dans le domaine des céréales, de l'agro-alimentaire et de l'environnement.

↳ **Une reconnaissance internationale :**

Le Bipea a entrepris une démarche d'informations sur ses activités auprès des organismes d'accréditation européens comme le **BELAC** pour la Belgique, l'**ENAC** pour l'Espagne. En effet, en absence d'un accord de reconnaissance multilatérale des organisateurs par **EA** (European cooperation for Accreditation), cette démarche est primordiale pour nos adhérents à l'international au regard à la confiance à accorder aux comparaisons inter laboratoires auxquelles ils participent.

Marie-Philippe SEILLER,
Responsable Qualité du Bipea



Le service administratif :

Bonjour,

Je m'appelle **Florence PENELET** et en tant qu'assistante de direction, j'organise et coordonne pour le Directeur, la transmission et la rédaction des informations de l'Association. J'assure le secrétariat classique et encadre une équipe de deux secrétaires. Mon service est composé de :

- M^{elle} **Nathalie BADOUL**, qui assure le standard téléphonique et accueille les visiteurs. Elle est notre Secrétaire Technique. Elle s'occupe de mettre en page les rapports de comparaisons interlaboratoires et de vous les envoyer par courriel, de réserver les salles pour les réunions extérieures et de suivre les participations, d'assurer la frappe, la mise en page et l'envoi de documents divers : convocations, compte rendus, ...
- M^{elle} **Leïla BOUDADI**, arrivée en ce début d'année 2008, qui a repris le poste d'Assistante Commerciale.

Elle a en charge la gestion des Adhérents : envoi d'informations sur le Bipea et ses circuits puis suivi commercial et relance des propositions faites aux prospects, gestion des nouvelles inscriptions, du renouvellement, mise à jour du fichier des Adhérents, suivi de la vente des Matériaux de Référence Externe

↳ Et moi-même.

L'objectif principal de notre Service est de vous satisfaire et de répondre à vos demandes. Dès votre premier contact téléphonique avec le Bipea, nous vous écoutons et vous orientons vers la personne qui saura au mieux vous répondre.

Cette année, une évolution de notre application informatique a été mise en place. C'est un module supplémentaire qui permet l'envoi automatisé de message. Une messagerie électronique classique n'offre pas la garantie certaine de la bonne remise d'un courriel ou bien le suivi certain de son état. Avec notre nouveau système, les communications du Bipea sont adressées en destinataire unique sur votre adresse email personnelle et non plus en envoi groupe et copie cachée pour des raisons de confidentialité ce qui permet d'empêcher la mise en SPAM de nos messages.

Florence PENELET
Assistante de direction
Responsable du Pôle Administratif



Renouvellement des présidences de commissions spécialisées

Élections faisant suite à une démission.

M. Jean PETIOX	15 - Analyse de terre <i>Premier mandat en 2006</i>
M. Pierre METRA	26 - Acides Aminés <i>Premier mandat en 2003</i>
M. Patrick SIMON	27 - Jus de fruits <i>Premier mandat en 2003</i>
M. Daniel FOIRET	34 - Eaux douces : APC 52 - Eaux résiduaires : APC <i>Premier mandat en 2001</i>

Nous ont annoncé leur décision d'abandonner la présidence de leur(s) circuit(s) pour des motifs personnels ou professionnels.

Mme Evelyne GOURET	42 - Prémix <i>Premier mandat en 2003</i>
--------------------	--

Ne renouvelle pas pour son second mandat

Le Bipea tient à les remercier vivement de leur bénévolat et des actions entreprises au cours de leur mandature.

Élections faisant suite à la création de nouveaux circuits.

54 - Eaux : analyses microbiologique Salmonelles
55 - Contaminants dans les vins
56 - Qualité sanitaire des farines